



Conseil du développement industriel
Quarante-huitième session
Vienne, 23-25 novembre 2020

Comité des programmes et des budgets
Trente-sixième session
Vienne, 15 et 16 juin 2020
Point 9 de l'ordre du jour provisoire
**Troisième Décennie du développement industriel
de l'Afrique (DDIA III)**

Rapport sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III)

Rapport du Directeur général

Le présent rapport a été établi conformément à la décision IDB.46/Dec.13, dans laquelle le Conseil du développement industriel demandait qu'il soit régulièrement rendu compte des progrès accomplis dans le cadre de la DDIA III. Il fait suite aux rapports IDB.47/12 et GC.18/10 et devrait être examiné parallèlement aux informations sur la DDIA III qui figurent aux chapitres 6 et 7 du *Rapport annuel de l'ONUDI 2019*.

I. Introduction

1. Dans sa résolution [70/293](#), adoptée le 25 juillet 2016, l'Assemblée générale des Nations unies a proclamé la période 2016-2025 troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III) et a demandé à la Commission de l'Union africaine, au Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique, à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et, en particulier, à l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) d'élaborer et de mettre en place un programme pour la DDIA III et d'en diriger la mise en œuvre.

II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des activités de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA III)

2. Au cours de la période considérée, l'ONUDI a continué d'exécuter divers programmes et projets conformément à la résolution [70/293](#), par laquelle elle avait été invitée, en sa qualité d'institution spécialisée des Nations Unies pour l'industrialisation, à renforcer, en étroite collaboration avec l'Union africaine, l'assistance technique qu'elle apportait aux pays africains dans le cadre de son mandat

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



visant à promouvoir un développement industriel inclusif et durable, aux fins de la mise en œuvre efficace des activités de la DDIA III.

Activités d'assistance technique

3. Le Programme de partenariat pays (PCP), programme phare de l'ONUDI, a été étendu à quatre nouveaux pays (Côte d'Ivoire, Égypte, Rwanda et Zambie) afin de soutenir leurs objectifs respectifs en matière d'industrialisation. Des progrès ont été accomplis dans la mise en œuvre des PCP déployés en Éthiopie et au Sénégal, grâce au nombre croissant de partenaires impliqués dans la réalisation de projets industriels à grande échelle. En Éthiopie, la construction de quatre parcs agro-industriels intégrés pilotes était achevée à 70 % en novembre 2019. Afin d'accroître les ressources du Gouvernement, les partenaires de développement ont affecté plus de 600 millions de dollars à ces travaux. Au Sénégal, l'ONUDI a appuyé la mise en place de trois parcs industriels. Parallèlement, la Banque africaine de développement (BAfD) et la Banque islamique de développement se sont engagées à appuyer financièrement le développement de certaines agropoles. Au Maroc, l'élaboration de neuf nouveaux projets techniques a débuté.

4. La mise en œuvre de plusieurs programmes de pays se poursuit. En janvier 2020, 10 programmes de pays étaient en cours d'exécution en Angola, au Burkina Faso, au Ghana, à Madagascar, en Mauritanie, au Mozambique, au Nigéria, au Rwanda, en Zambie et au Zimbabwe, tandis que neuf étaient en cours d'élaboration. Les projets mis en œuvre dans le cadre de ces différents programmes incluent un soutien axé sur la définition d'une politique industrielle et l'établissement de statistiques ; le développement des PME ; la promotion d'un environnement propice à l'activité et à la compétitivité des entreprises ; et la promotion de l'accès à l'énergie et de la gestion de l'environnement.

5. L'ONUDI a également continué de fournir un soutien technique au niveau régional. En Afrique de l'Ouest, le projet de renforcement de la compétitivité par la création d'infrastructures de contrôle de la qualité, financé par l'Union européenne (UE), est entré dans une nouvelle phase. Dans la Communauté de développement de l'Afrique australe, un projet a été lancé pour favoriser le développement des marchés liés à l'adoption d'un éclairage et d'appareils économes en énergie dans le sud et l'est de l'Afrique. Le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et l'ONUDI ont collaboré à l'élaboration et à la mise en œuvre du Programme régional pour la compétitivité des entreprises et leur accès au marché, financé dans le cadre du onzième Fonds européen de développement. Les interventions de l'ONUDI porteront essentiellement sur la mise en place et la gestion de parcs industriels, de groupements d'entreprises et de zones économiques spéciales, ainsi que sur la promotion des investissements et le renforcement des normes régionales et des capacités de gestion de la qualité des entreprises.

Activités normatives

6. La Feuille de route commune pour la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025), dont l'application a été engagée au début de l'année 2019, a été élaborée conjointement avec les principaux partenaires d'exécution de la DDIA III. Elle repose sur six piliers : les forums mondiaux ; l'appui stratégique à l'élaboration et à la gestion d'instruments de politique industrielle ; la coopération technique et l'investissement pour accélérer l'industrialisation de l'Afrique ; la coopération au niveau de l'Union africaine, des communautés économiques régionales et des pays ; les partenariats et la mobilisation de ressources ; et la communication et la mobilisation. Un cadre de suivi et d'évaluation solide a commencé à être élaboré et devrait être achevé à la mi-mai 2020.

7. Un panorama complet de tous les programmes et projets exécutés par diverses parties prenantes en faveur du développement industriel de l'Afrique a commencé à être dressé, comme cela avait été demandé dans la décision IDB.46/Dec.13. Un outil

de suivi et de collecte de données a été mis au point et est actuellement testé avec certains partenaires d'exécution de la DDIA III, en vue d'une application plus large.

8. Durant la période considérée, les activités menées au titre de l'initiative des défenseurs de la cause de la DDIA III se sont intensifiées. En tant que défenseurs de la cause, plusieurs Chefs d'État ont pris part à des activités variées en faveur de l'industrialisation de l'Afrique. Ils sont notamment intervenus dans le cadre de différents forums, comme la manifestation de haut niveau consacrée à la DDIA III, qui s'est déroulée en septembre 2019 en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies ; la Conférence générale de l'ONUDI, tenue en novembre 2019 à Abou Dhabi ; et la trente-troisième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, qui a eu lieu en février 2020 et au cours de laquelle il a été décidé qu'un sommet africain sur l'industrialisation et la diversification économique se tiendrait en novembre 2020. Au cours de cette même période, plusieurs réunions bilatérales de haut niveau ont été organisées entre le Directeur général de l'ONUDI et les défenseurs de la cause de la DDIA III, notamment les Présidents de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, du Kenya, de Madagascar, du Niger, du Sénégal et de la Zambie.

9. En 2019, un dispositif de points focaux pour la DDIA III a été organisé en vue de renforcer la coordination avec les partenaires externes. Il s'appuie actuellement sur des points focaux désignés dans 28 institutions. Deux autres mécanismes de coordination avec les partenaires externes ont également été mis en place : le Groupe de travail d'experts de la DDIA III et la Comité directeur interinstitutions.

Forums mondiaux

10. En septembre 2019, la réunion de haut niveau sur le thème « Promouvoir l'innovation et le développement des infrastructures : un moyen de stimuler l'activité manufacturière en Afrique dans le cadre de la quatrième révolution industrielle » a été organisée en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la CEA, la BAfD, l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'initiative AfroChampions et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Cette réunion a rassemblé des participants de haut niveau, parmi lesquels deux chefs d'État et un vice-président, ainsi que des dirigeants d'organisations internationales et d'éminents représentants du secteur privé africain, et il y a été jugé important de renforcer les investissements en faveur des infrastructures physiques et numériques afin de libérer tout le potentiel de l'Afrique.

11. En août 2019, l'ONUDI a organisé un événement en marge de la septième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD 7), à Yokohama. Organisé conjointement avec la Commission de l'Union africaine et la BAfD, cet événement avait pour thème « Promouvoir une transformation structurelle et une diversification économique de l'Afrique dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), de la DDIA III et de la TICAD 7 : des partenariats pour l'avenir de l'Afrique ».

12. Le 20 novembre 2019, la Journée de l'industrialisation de l'Afrique a été célébrée aussi bien au Siège de l'ONUDI que dans les bureaux extérieurs. Axées sur le thème « Positionner l'industrie africaine pour alimenter le marché de la ZLECAf », les célébrations ont permis aux participants de discuter des possibilités offertes par cette zone de libre-échange. En Éthiopie, l'ONUDI a aidé la Commission de l'Union africaine à organiser la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, qui s'est déroulée du 16 au 22 novembre 2019. Lors de cet événement, qui a rassemblé diverses parties prenantes, les pays qui avaient réalisé des progrès en matière d'industrialisation ont pu faire part de leurs meilleures pratiques, en accordant une attention particulière au développement des jeunes pousses.

Collaboration avec d'autres organismes

13. En Afrique de l'Est, l'ONUDI, le Centre du commerce international (ITC), la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) et les partenaires nationaux ont poursuivi leur collaboration dans le cadre d'un projet de 35 millions d'euros visant à aider les PME à accroître les exportations de certains produits de l'agrobusiness vers le marché européen.

14. Un projet conjoint entre le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et l'ONUDI, financé par l'UE et axé sur le transfert de technologies écologiquement rationnelles, a continué à être mis en œuvre dans la région sud-méditerranéenne. En Algérie, l'assistance fournie aux entreprises visées par ce projet a permis de réaliser des économies d'énergie de 29,8 gigawatts, d'économiser 435 489 m³ d'eau et de réduire le volume de déchets solides de 819,3 tonnes par an.

15. L'ONUDI a collaboré avec le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement pour assurer l'organisation de la huitième Conférence ministérielle des pays les moins avancés (PMA). La Conférence s'est tenue le 2 novembre 2019 à Abou Dhabi, avant la Conférence générale de l'ONUDI. Elle a permis d'examiner les stratégies envisageables pour l'industrialisation des PMA au-delà de 2020, en tenant compte des enseignements tirés dans le cadre du Plan d'action d'Istanbul pour les PMA, qui arrivait à son terme cette année. L'un des principaux résultats de la Conférence a été la déclaration ministérielle, qui soulignait que le prochain plan d'action en faveur des PMA devrait être élaboré sur la base des enseignements tirés. En outre, la déclaration rendait clairement compte du mandat de l'ONUDI en matière de développement industriel inclusif et durable.

16. Depuis la Journée de l'Afrique 2020, célébrée à Dakar (Sénégal) le 27 février 2020 et organisée par la Banque européenne d'investissement et le Gouvernement sénégalais, l'ONUDI est en contact avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en vue de développer avec lui des initiatives axées sur le lien entre urbanisation et industrialisation, ce thème constituant une préoccupation majeure pour les décideurs politiques sur l'ensemble du continent. ONU-Habitat estime que sans industrialisation, l'exode rural accéléré aura pour effets d'alimenter le chômage et d'aggraver la pauvreté dans les villes.

III. Perspectives

17. *Organisation d'un sommet sur l'industrialisation de l'Afrique* : Dans sa décision AU/Dec.751 (XXXIII), l'Union africaine a prié l'ONUDI, ainsi que la CEA et les AfroChampions, de contribuer à l'organisation d'un tel sommet au cours de la Semaine de l'industrialisation de l'Afrique, du 16 au 22 novembre 2020.

18. *Mise en place du secrétariat de la DDIA III* : La création du secrétariat, approuvée par le Conseil exécutif de l'ONUDI en février 2020, devrait avoir lieu dès que possible. Le secrétariat sera chargé d'administrer et de coordonner les activités menées dans le cadre de la DDIA III.

19. *Élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation et d'une stratégie de mobilisation de ressources pour la feuille de route commune*.

20. *Établissement d'un panorama complet des programmes et projets exécutés par diverses parties prenantes en faveur de l'industrialisation de l'Afrique* : Cette tâche sera menée à l'aide de l'outil qui a été mis au point pour le suivi des activités et la collecte de données.

21. *Élaboration conjointe de programmes et de projets* : Ces efforts s'appuieront sur le travail déjà engagé avec diverses parties prenantes et partenaires de la DDIA III.

22. *Ateliers régionaux de sensibilisation* : Ces ateliers seront organisés avec les différentes communautés économiques régionales pour renforcer une vision

commune de la DDIA III et sa réappropriation par tous, et afin de développer des projets régionaux.

23. *Initiative des défenseurs de la cause de la DDIA III* : Les activités menées dans le cadre de cette initiative continueront d'être améliorées. Le plan d'action pour 2020 prévoit la mise en œuvre de plusieurs activités à ce titre.

24. *Présentation du rapport d'activité destiné à l'Assemblée générale des Nations Unies* : La quatrième édition du rapport d'activité annuel est en cours de préparation et devrait être soumise au Secrétaire général en juillet 2020.

IV. Mesure à prendre par le Comité

25. Le Comité voudra peut-être prendre note des informations figurant dans le présent document.
